

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné **Delphine PERRONCEL**, représentant légal du dispensateur de formation **TRIHOM**, organisme déclaré sous le numéro d'activité 24 37 012 73 37 auprès du Préfet de TOURS, atteste que :

Monsieur BALZANO Joris - Né(e) le : 02/06/1983
 salarié (e) de l'entreprise **LIP NUCLEAIRE - LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS**

a suivi l'action de formation : **RECYCLAGE SAVOIR COMMUN DU NUCLEAIRE NIVEAU 2 ET COMPLEMENT SURETE QUALITE** dans le cadre de la formation professionnelle continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail :

Nature de l'action concourant au développement des compétences :	<input checked="" type="checkbox"/> Action de formation <input type="checkbox"/> Bilan de compétences <input type="checkbox"/> Action de VAE <input type="checkbox"/> Action de formation par apprentissage
--	--

qui s'est déroulée du 09/03/2026 au 11/03/2026 / N° de session : W2611LY pour une durée totale prévue de 21:00 heures

Dates	Durées de Présence
09/03/2026	7:00
10/03/2026	7:00
11/03/2026	7:00

<p>Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :</p>	<p>Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sûreté nucléaire (y compris les PFI) et à l'assurance qualité en tant que chargé de travaux et/ou contrôleur technique. Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sécurité conventionnelle en tant que chargé de travaux. Distinguer les principes fondamentaux de la sûreté nucléaire et les exigences visant à maîtriser les risques d'origine radiologique et non radiologique. Distinguer le rôle des intervenants pour ce qui est de la maîtrise des arrêts de tranche et en termes de sûreté nucléaire et de disponibilité. Distinguer les actions sous situations ayant un impact sur les enjeux de maintien de la qualification des Éléments Importants pour la Protection des Intérêts vis-à-vis des risques radiologiques. Mettre en œuvre, lors d'une mise en situation, les pratiques comportementales et professionnelles adaptées, en prenant en compte les enjeux de sûreté nucléaire et de disponibilité.</p>
<p>Résultat de l'évaluation des acquis</p>	<p>Avis du formateur : Objectifs atteints - Oui</p>

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : YUTZ,
 Le : 11/03/2026

Cachet et signature
 du responsable du dispensateur de formation

